

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 27 avril 2016

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

**Concerne** : demande d'un permis d'urbanisme pour étendre et diviser l'immeuble en 3 appartements pour le bien sis avenue Albertyn, 69.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

En premier lieu, soulignons que le demandeur a amélioré la situation par rapport au projet précédent en ce qui concerne le local vélos, le local poubelles et les caves.

Nous ne pouvons que souscrire à l'abandon de la terrasse au 1er étage et à la suppression du claustra en bois.

Nous restons opposés à l'aménagement de la terrasse au 2<sup>ème</sup> étage. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse.

Nous voulons également souligner que ce projet ne propose toujours pas une solution en matière de parking alors que l'on passera d'une unifamiliale à 3 logements, ce qui augmentera encore plus la pression en matière de stationnement dans une avenue déjà fortement pénalisée sur ce sujet.

Le nouveau projet ne répond pas au considérant de la commission de concertation précédente qui faisait état d'une trop grande densité ; en effet celle-ci reste inchangée.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur